

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **135 (2009)**

Heft 02: **New urbanism**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE EN PROCEDURE OUVERTE « CONCOURS LES ETOURNELLES »

La commune de Veyrier organise un concours d'architecture pour un espace de vie infantine et deux immeubles de logements avec surface pour activités commerciales.

### Adjudicateur :

Commune de Veyrier, Monsieur Olivier Orth, Place de l'Eglise 7, CP 330, 1255 Veyrier, info@veyrier.ch

### Délais :

Ouverture des inscriptions au concours	12 janvier 2009
Publication sur le site Internet <a href="http://www.simap.ch">www.simap.ch</a> et dans la feuille d'avis officielle du Canton de Genève	12 janvier 2009
Questions jusqu'au	12 février 2009
Réponses du jury dès le	19 février 2009
Remise des maquettes aux concurrents	Dès le 19 février 2009
Rendu des projets	24 avril 2009
Rendu des maquettes	4 mai 2009
Jugement du concours	13-15 mai 2009
Exposition des projets	juin 2009

### Langue de procédure d'adjudication :

français

### Conditions de participation :

Le concours est ouvert à tous les architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui offre la réciprocité aux mandataires suisses, pour autant qu'ils remplissent l'une des deux conditions suivantes :

- Etre porteurs, à la date d'inscription au présent concours, du diplôme de l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève (IAUG/EAUG), des Ecoles Polytechniques Fédérales de Lausanne ou de Zurich (EPF), de l'Académie d'Architecture de Mendrisio ou des Hautes écoles Spécialisées (HES/ETS) ou un diplôme étranger bénéficiant de l'équivalence.
- Etre inscrit à la date de l'inscription au présent concours au Registre des Architectes et Ingénieurs REG A ou REG B de la Fondation Suisse du Registre des Ingénieurs, des Architectes et des Techniciens, ou à un registre officiel professionnel étranger équivalent.

### Composition et rôle du Jury :

#### Président du jury

M. Bruce Dunning Architecte

#### Membres du jury

M. Luc Malnati	Conseiller administratif délégué	Mme Geneviève Bonnard	Architecte
Mme Marie Lourdes Desardouin	Conseillère municipale	Mme Maria Zurbuchen-Henz	Architecte
M. Yann Boggio	Conseiller municipal	M. Patrick Devanthery	Architecte
M. Cosimo Rizzo	Conseiller municipal	M. Marco Graber	Architecte
M. Zoltan Szalai	Conseiller municipal	M. Marco Rampini	Architecte

#### Suppléants

M. Jean Pierre Stefani Architecte M. François Dulon Architecte

#### Experts

Mme Marie-Claude Suchet	Responsable Petite Enfance, Veyrier
M. Stefano Moioli.	Fondation de la commune de Veyrier pour le logement.
M. Alain Mathez	DCTI, Chef de la division autorisations
M. Jacques Moglia	DT, Service des plans d'affectation et des requêtes.
M. Olivier Orth	Architecte HES, Urbaniste communal
M. Michel Coubès	Economiste de la construction, IEC, Lausanne

#### Modalités d'inscription :

Les inscriptions doivent se faire par courrier recommandé à l'adresse du secrétariat du maître de l'ouvrage (cf adresse de l'adjudicateur), avec :

- La copie du récépissé attestant le versement d'une finance d'inscription. Il est demandé aux candidats de verser un émolument de Chf. 100.- (cent francs suisses) ou 65.- euros (soixante cinq euros), non remboursables sur le compte de la Commune de Veyrier, CCP 12-9129-4, en indiquant « Concours Les Etournelles ».
- La preuve de l'obtention d'un diplôme d'architecte ou de l'inscription sur un registre professionnel reconnu (REG par exemple).
- Le nom, prénom et les coordonnées complètes du bureau candidat complété d'un engagement sur l'honneur comme quoi le candidat respecte et est en conformité avec les conditions de participation requises pour le concours avec date et signature du candidat.

Après réception de l'inscription et vérification du respect des conditions d'inscription, à savoir le versement de l'émolument d'inscription, et des documents demandés, le secrétariat du concours confirmera par courrier son inscription officielle, accompagné du CD Rom contenant l'ensemble des documents remis aux concurrents pour le concours et l'adresse où devra être retirée la maquette.